

Faire de chaque maison une centrale solaire!

Résolution de l'industrie solaire suisse

Adoptée à l'Assemblée générale Swissolar du 17.5.2011 à Berne

1. La Confédération collabore avec les cantons pour que toutes les surfaces construites, en particulier les toits et les façades, soient utilisées pour capter l'énergie solaire. Elle soutient l'énergie solaire thermique et photovoltaïque au même niveau.
2. La Confédération fournit de meilleures conditions-cadres pour l'utilisation de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque, en particulier concernant le stockage, les réseaux de distribution et des prix équitables.
3. Plus de la moitié des besoins d'eau chaude dans les bâtiments neufs et les rénovations doivent être couverts par l'énergie solaire (solaire thermique ou photovoltaïque).
4. Toutes les restrictions de quantité sur la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) doivent être immédiatement levées.
5. Les ressources financières pour la formation et la formation continue, l'assurance qualité, la recherche appliquée et le développement, ainsi que pour l'information et les conseils dans le secteur solaire doivent fortement augmenter.

Justification et explication

La catastrophe nucléaire de Fukushima nous a encore une fois montré tous les dangers liés à notre mode d'approvisionnement énergétique actuel. L'accent est principalement mis aujourd'hui sur la production d'énergie nucléaire, qui ne couvre toutefois que 2 pour cent de la demande mondiale d'énergie. Mais les autres modes d'approvisionnement énergétique sont loin d'être durables. L'utilisation du pétrole et du gaz cause d'énormes dommages à l'environnement et est la principale cause du changement climatique.

L'approvisionnement énergétique de la Suisse est basé à plus de 80 pour cent sur les sources d'énergie importées, non renouvelables et polluantes. La production de ces ressources limitées se concentre toujours plus dans un petit nombre de pays politiquement instables, ce qui entraîne la Suisse dans une dépendance dangereuse. C'est un grand risque pour la sécurité de notre approvisionnement énergétique.

En outre, nous dépensons chaque année plus de 10 milliards de francs rien que pour l'achat de combustibles fossiles à des pays étrangers. Cet argent pourrait être investi beaucoup plus raisonnablement dans notre propre pays. Ce ratio doit s'inverser dans les prochaines décennies: au moins 80 pour cent de l'approvisionnement énergétique suisse doit provenir de sources d'énergie renouvelables. A plus long terme, les besoins énergétiques de la Suisse doivent être intégralement couverts par des énergies renouvelables. Ces objectifs sont réalisables, si la Confédération, les cantons et les industries orientent fortement leur politique énergétique sur l'exploitation des potentiels d'efficacité et sur la promotion des énergies renouvelables.

L'énergie solaire est un pilier central de l'approvisionnement énergétique écologique, économique et citoyen. L'énergie solaire peut être utilisée de plusieurs façons:

- Les installations thermiques solaires (capteurs solaires) fournissent l'eau chaude et l'énergie de chauffage
- Les installations photovoltaïques produisent de l'électricité qui devient de moins en moins coûteuse.
- L'architecture solaire intègre l'utilisation passive de l'énergie solaire et réduit ainsi considérablement la demande d'énergie de chauffage.

La résolution de l'industrie solaire suisse montre comment ce potentiel énergétique quasiment inexploité jusqu'à ce jour peut devenir très rapidement efficace.

Commentaires sur les différents points:

- 1: - *La technologie permet de construire de nouveaux bâtiments à énergie positive qui produisent plus d'électricité grâce à l'énergie solaire (et parfois plus de chaleur) que ce dont ils ont besoin. Des bâtiments anciens bien isolés peuvent couvrir la majorité de leur besoin en chaleur et en électricité (> 50%) avec l'énergie solaire.*
 - *Swissolar a montré comment d'ici à 2025 il est possible de générer 20% de nos besoins actuels en électricité (chaque année environ 12 milliards de kilowattheures) rien qu'avec des installations photovoltaïques sur les façades et toits existants.*
 - *Il s'agit de procéder avec prudence pour l'utilisation des toits. La branche prend tous les intérêts au sérieux. Elle est convaincue qu'avec l'intégration soigneuse des installations, la production d'énergie solaire est possible et appropriée sur un grand nombre de bâtiments*
- 2: - *L'investissement dans les réseaux de distribution d'électricité a été insuffisant au cours des dernières décennies. Les investissements nécessaires aujourd'hui pour accueillir de grandes quantités d'énergie produites de manière décentralisée doivent donc essentiellement être supportés par les exploitants des réseaux. Les centrales de pompage-turbinage jouent un rôle important pour le stockage de l'énergie électrique. Les énergies renouvelables doivent avoir un accès prioritaire au réseau électrique et aux capacités de stockage - à des prix équitables. L'intégration de plus grandes installations solaires thermiques dans les réseaux de chauffage locaux est un potentiel à peine exploité actuellement dans nos contrées; il s'agit de les promouvoir avec des conditions de raccordement et des tarifs adaptés*
- 3: - *La récupération de la chaleur résiduelle disponible est aussi importante que l'utilisation de l'énergie solaire. Si les surfaces des toitures ne sont pas suffisantes, il s'agit d'utiliser d'autres énergies renouvelables.*
- 4: - *L'abandon des restrictions de quantité de la RPC va entraîner une légère augmentation des coûts pour les consommateurs d'énergie, alors que la chute rapide des coûts de production de l'énergie photovoltaïque entraînera une diminution prochaine des tarifs de rachat. La parité du réseau d'électricité solaire sera atteinte dans quelques années.*
 - *Les exploitants qui créent et exploitent des installations photovoltaïques pour leur propre besoin ne doivent pas être discriminés par rapport aux exploitants d'installations RPC. Cela vaut notamment pour la fixation des tarifs de rétribution et d'abonnement*
- 5: - *La Suisse mise fortement sur la recherche théorique concernant l'énergie photovoltaïque. La recherche appliquée et pratique est cependant plus rare et moins bien financée, alors que c'est elle qui permet le développement continu des technologies. La recherche énergétique dans les Hautes écoles spécialisées doit être normalisée sur le domaine des EPF et obtenir la moitié des financements de recherche. Le budget total pour la recherche, l'expérimentation et le transfert de technologie pour les énergies renouvelables doit être augmenté au détriment de la recherche atomique (qui reçoit aujourd'hui encore environ 40 millions de francs par an).*
 - *Les instruments de soutien financier sont particulièrement efficaces lorsqu'ils sont combinés avec une bonne présence d'informations et de conseils.*

*Pour le **financement** des mesures nécessaires, nous nous basons sur des avancées qui sont déjà soumises au Parlement. Un abandon de l'énergie nucléaire nous semble particulièrement sensé. Nous considérons l'accompagnement d'une réforme fiscale écologique (p. ex. remplacement de la TVA par une taxe énergie) comme particulièrement judicieuse car cela donnerait les signaux de prix corrects. Les mécanismes de soutien de l'Etat, actuellement compliqués et confus, ne seraient plus nécessaires à moyen terme.*

Swissolar, l'Association suisse des professionnels de l'énergie solaire, représente les intérêts d'environ 300 entreprises. Elles opèrent dans différents domaines d'utilisation de l'énergie solaire et sur toute la chaîne de valeur. Outre les fabricants et les grossistes, ce sont des entreprises d'installation, des bureaux d'étude, des instituts de recherche et des fournisseurs d'énergie. L'Association s'engage à améliorer les conditions-cadres, intègre un point d'information neutre pour les propriétaires d'immeubles et prévoit diverses mesures en matière de formation et d'assurance qualité.